
PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LE DIVORCE

La question du divorce est à l'ordre du jour et il faut le déplorer ; mais, comme toujours, quand l'ennemi de tout bien se met à l'œuvre pour saper quelque-une de nos institutions, il se lève des défenseurs courageux, zélés et savants pour lui dire : halte-là ! Au nom de la doctrine immuable, arrêtez ! Vos principes n'en sont pas ; ils sont faux. Voici les vrais, les éternels, ceux dont l'Église catholique romaine a le dépôt. Si vous passez outre, au moins ne sera-ce pas par la force du droit ; votre loi, votre règlement, votre *bill*, vous pourrez les devoir à la force du nombre, à l'entraînement des passions, à l'élan d'une pitié mal placée, mais ils n'auront jamais le prestige d'une mesure juste, c'est-à-dire faite en vue du bien commun de la société.

Parmi ceux qui ont le mieux, le plus consciencieusement étudié la question du divorce, il faut placer le R. P. M.-Ceslas Forest, de l'ordre de saint Dominique, professeur de théologie à Ottawa ; il vient de publier (1) une étude très claire, très simple, très complète aussi, du sujet qui a récemment occupé le Sénat canadien.

Son plan se réduit à ceci : Envisageons le divorce d'abord au point de vue doctrinal, puis au point de vue juridique ; au point de vue doctrinal, constatons que le mariage est, de sa nature, indissoluble ; que cette indissolubilité a son fondement dans la fin première du mariage, qu'elle découle également de ses fins secondaires ; constatons ensuite que cette indissolubilité ne saurait admettre d'exception, mais que la séparation est le seul vrai remède aux mariages malheureux, car le divorce ne guérit pas les mauvais ménages, et ne peut que troubler les bons ; et concluons qu'une loi de divorce détacherait peu à peu les âmes du devoir pour les aiguiller vers le plaisir, que la victoire de ce projet constituerait une lamentable défaite morale.

(1) *Le Divorce*, par le R. P. M.-Ceslas Forest, O. P. Imprimerie *le Droit*, Ottawa : prix : 75 sous, chez les principaux libraires au Couvent des Dominicains, 95, rue Empress, Ottawa, et au Secrétariat des Oeuvres, à Québec.